

Projet d'accueil

CRÈCHE

Courte
échelle

SCHA^E_ARBEEK

CPAS
OCMW
1030



Table des matières

La capacité d'accueil et le public accueilli	1
Les rouages de la Courte échelle	2
1. Une organisation verticale	2
2. Les équipements	2
3. Le personnel.....	3
La participation financière parentale	4
Nos valeurs	5
Des parents partenaires	7
1. Préparer l'accueil	7
2. La familiarisation.....	7
3. Les séparations quotidiennes	8
4. La fin de l'accueil.....	9
5. Le soutien de la parentalité	9
A la rencontre de votre enfant	10
1. Les espaces de votre enfant	10
2. Les rythmes de votre enfant	10
3. Repas et/ou l'allaitement de votre enfant	11
4. Le sommeil de votre enfant	12
5. Le jeu et les activités de votre enfant	12
6. La continuité de l'accueil.....	13

La capacité d'accueil et le public accueilli

La crèche offre une capacité d'accueil de 60 places (4 sections de 15 places). Elle assure la prise en charge de vos enfants, depuis le terme du congé de maternité jusqu'à la scolarisation. Tous les enfants ont des besoins communs et spécifiques, c'est pour cette raison que nous accueillons tous les enfants au sein de la crèche Courte Échelle.

Il y a 48 places d'accueil qui sont donc destinées en priorité aux bénéficiaires du CPAS de Schaerbeek s'inscrivant dans un projet d'insertion socioprofessionnel ou d'emploi.

Notre crèche vous propose un multi-accueil : un accueil régulier à temps complet et un accueil régulier à temps partiel.

Aucune durée minimale d'accueil n'est fixée afin de répondre de façon la plus souple possible aux besoins spécifiques rencontrés par les familles mais 3 demi-jours par semaine sont préconisés afin d'assurer une continuité d'accueil pour l'enfant.

La crèche est ouverte de 7H à 18H.

Vous avez un accès libre à la crèche durant les heures d'ouverture si cela ne perturbe pas les repères de votre enfant. Le respect du rythme spécifique de chacun est ainsi favorisé, en particulier chez les enfants les plus jeunes. Néanmoins, certains moments ne seront pas accessibles afin de pouvoir permettre aux enfants de garder certains repères, telles que les périodes de repas, sommeil ou activité collective.

La continuité du service d'accueil est assurée par une ouverture de la crèche durant une partie des périodes de vacances scolaires. Le nombre de sections ouvertes est toutefois adapté à la demande d'accueil.

Les rouages de la Courte échelle

1. Une organisation verticale

L'organisation verticale c'est quoi ?

Cela signifie que notre crèche est répartie en 4 sections qui ne différencient pas les âges des enfants, voici les avantages :

- Maintien de l'enfant dans une section avec du personnel « référent », vos plus petits pourront être stimulés par les plus grands qui eux seront fiers de pouvoir aider ;
- Des atouts de l'organisation verticale dans le cas du multi-accueil, en particulier une offre plus aisée de places d'accueil dans chacune des sections en réponse aux demandes très diverses qui sont adressées ;
- Pouvoir faire évoluer le projet pédagogique au cours du temps ;
- De notre souhait de favoriser l'espace en sections, ce que requiert l'organisation verticale en raison de la présence dans chaque section de grands enfants et donc de la nécessité en termes d'espaces de jeux (« ralentisseurs⁶ » ou éventuelles barrières amovibles et/ou parcs en hauteur pour les espaces réservés aux plus petits), de dortoirs (séparés) et de change (petites toilettes).

Vos enfants peuvent cependant être regroupés par tranches d'âges lors de certains moments (activités créatives dans salles dédiées, psychomotricité...).

S'agissant de sections verticales, un espace intégré spécifique pour les plus petits est prévu. Cet espace n'est pas délimité par une séparation physique inamovible car nous privilégions un encouragement des plus grands à progressivement le respecter.

2. Les équipements

L'aménagement et l'équipement des espaces d'activités intérieures et extérieures ont la volonté de garantir l'intégrité physique de vos enfants et participer à leur développement physique, psychologique, cognitif, affectif et social en favorisant les contacts avec les adultes et les autres enfants et en leur offrant une multitude d'expérimentations.

L'espace est organisé de façon à différencier les moments et respecter les rythmes de chacun: zones de repas, espace de soins, chambres, activités libres/organisées, coins cocoon pour moments privilégiés entre l'enfant et l'adulte...

Les « activités libres » permettent à votre enfant d'initier et développer une activité ou un projet propre. L'environnement est aménagé de manière sécurisée tout en assurant beaucoup de liberté de mouvement. Il s'agit de garantir un espace et du matériel adéquat en fonction du niveau de développement des enfants, de leurs activités et de leur mobilité.

Pour favoriser les interactions, les mamans sont par exemple, invitées à allaiter en section si elles le souhaitent (ou dans une salle séparée et dédiée si ce n'est pas le cas).

3. Le personnel

Le personnel de notre crèche est constitué de :

- Une directrice
- Un(e) conseiller pédagogique
- Un(e) infirmière
- 5 puéricultrices
- Un(e) responsable cuisine et logistique
- Un(e) cuisinier(e)
- Deux agents d'entretien

Notre personnel bénéficie d'une formation continue afin de pouvoir constamment améliorer ses pratiques professionnelles.

Il y a régulièrement des réunions d'équipes afin de pouvoir assurer la qualité de l'accueil de votre enfant. Outre, les périodes de fermetures annuelles, la crèche est fermée 3 jours par an pour organiser la formation continue du personnel.

La participation financière parentale

Pour tous les parents (citoyens bénéficiaires du CPAS, parents employés par le CPAS, autres parents), la *participation financière des parents* (PFP) est calculée selon les revenus mensuels nets cumulés du ménage selon les règles de l'ONE en vigueur.

La PFP couvre tous les frais de séjour à l'exception des médicaments, des aliments de régime, des vêtements et des langes.

Nous demandons donc aux parents d'apporter les médicaments, les laits et aliments de régime spécifiques et les vêtements.

Hors problème d'allergies nécessitant recours à des laits spécifiques apportés par les parents, le lait est fourni par la crèche et est compris dans la participation financière à charge des parents.

Des langes sont fournis par la crèche aux parents qui le souhaitent moyennant un forfait mensuel appliqué jusqu'à la propreté de l'enfant.

Les sacs de couchage sont fournis par la crèche.

Nos valeurs

Les valeurs de notre personne pour accompagner vos enfants dans leur développement sont :

- **La bienveillance** : *disposition d'esprit affective inclinant à la compréhension, à l'indulgence pour le bien et le bonheur d'autrui*. Bienveillance à l'égard des enfants et des parents, entre les membres de l'équipe, avec les partenaires du réseau... Chaque membre de l'équipe, empathique et accueillant, offre une place à l'autre, au travers de son écoute, de ses attitudes et de ses paroles.
- **La confiance** : La confiance est le fondement des relations entre tous. Elle renvoie à l'idée que l'on peut se fier à quelqu'un ou à quelque chose. L'accorder, c'est permettre à l'autre d'être libre, autonome et d'aller de l'avant. La recevoir, c'est accepter la place et l'importance que l'on nous accorde, c'est gagner en confiance en soi. L'écoute offerte à la fois aux enfants, aux parents et aux professionnels développe la confiance. Faire confiance à l'enfant dans ses apprentissages, faire confiance au parent qui connaît son enfant, faire confiance à l'équipe qui assure un accueil de qualité...
- **La souplesse, facilité, habileté à se plier aux circonstances, à s'adapter**. Nous pensons que c'est en faisant preuve de souplesse que nous pouvons rencontrer les véritables besoins des parents, trouver des solutions adaptées, individualisées.
- **L'écoute** : qualité de quelqu'un qui sait écouter les autres et dégager le sens latent d'un énoncé. Pour appréhender les besoins des parents, il importe de les écouter. La compréhension des besoins d'un enfant commence aussi par l'écoute. L'écoute mutuelle entre membres d'une équipe concourt à la qualité de son travail. Écouter, au sens large, passe aussi par l'observation des attitudes des enfants et des parents.

- **Le respect** : sentiment qui porte à accorder à quelqu'un de la considération en raison de la valeur qu'on lui reconnaît. Ce respect est indispensable dans la prise en charge quotidienne de l'enfant et de sa famille, notamment comme fondement de la confiance. Il est central dans le travail effectué au sein des équipes. Respect de soi-même et des autres, en évitant toute forme de comportement discriminatoire basé sur le sexe, la race, l'origine socio-économique, religieuse ou culturelle, respect de l'environnement, respect du rythme de chacun...

Soulignons enfin que tous les moyens seront mis en œuvre afin d'écartier tout comportement discriminatoire basé sur le sexe, la race ou l'origine sociale, culturelle ou économique à l'encontre de vos enfants. Ce projet entend accueillir les références culturelles variées des milieux de vie de vos enfants tout en assurant une mixité.

Des parents partenaires

Le projet d'accueil vise à rencontrer les besoins de l'enfant ainsi que votre demande. *Un enfant n'est pas accueilli seul, ses parents sont « inclus » dans l'accueil.*

1. Préparer l'accueil

Un rendez-vous sur place et d'une première visite vous est toujours proposée afin d'éviter que l'inscription ne se limite à un entretien téléphonique.

Lors de ce premier rendez-vous et de l'éventuelle inscription, l'assistante sociale organise une visite de la crèche et présente le personnel. C'est l'occasion d'identifier les besoins de votre enfant et de votre famille, d'explicitier ce projet d'accueil et de s'assurer que le projet répond aux attentes exprimées.

2. La familiarisation

Lors de l'arrivée de votre enfant, une période de familiarisation est prévue au cours de laquelle chaque enfant est accueilli, avant l'entrée en vigueur du contrat d'accueil, progressivement avec et sans ses parents. Celle-ci permet de faciliter la transition entre le milieu de vie et le milieu d'accueil. Les modalités pratiques et financières de la période de familiarisation sont intégrées dans le contrat d'accueil.

La familiarisation (temps et fréquence) sont adaptées pour rencontrer au mieux vos besoins et votre enfant. La familiarisation consiste à créer des liens entre votre enfant et l'équipe mais aussi entre vous et la courte échelle et entre votre enfant et les autres enfants accueillis.

Ce processus de familiarisation se concrétise par des rencontres (moments de la première visite, de l'inscription, de la présentation du personnel, de premières présences en section ...) et une communication qui s'installe (échange sur le projet d'accueil et le contrat d'accueil avec la directrice, présentation du nouvel arrivé aux autres enfants...).

La familiarisation vise à préparer votre enfant et vous à des séparations qui seront de plus en plus régulières entre le milieu familial et la crèche. Pour l'équipe de la crèche, elle constitue un moment privilégié pour entendre vos attentes et vos éventuelles inquiétudes, prendre connaissance de vos pratiques familiales (alimentation, sommeil, propreté...), apprendre à connaître votre enfant dans son histoire familiale, ses habitudes, ses rituels....

Les modalités de familiarisation font l'objet d'une évaluation régulière en équipe et sont, le cas échéant, adaptées pour répondre aux mieux aux besoins des enfants et des familles.

La courte échelle vous propose ces rythmes de familiarisation dans un premier temps :

Jour 1	1h avec le parent dans la section AM
Jour 2	1h avec le parent dans la section AM
Jour 3	1h avec le parent dans la section AM + moment du repas
Jour 4	1h sans le parent dans la section AM
Jour 5	1h sans le parent dans la section AM
Jour 6	2h sans le parent dans la section AM
Jour 7	La matinée avec le repas sans le parent
Jour 8	Journée complète

Il est important de vous préciser que ce modèle de familiarisation n'est pas fixe et nous pourrions toujours l'adapter selon vos besoins et celui de votre enfant.

3. Les séparations quotidiennes

Les séparations quotidiennes mettent à l'épreuve la sécurité psycho-affective dans laquelle se déroulent les passages entre le lieu de vie familial et le milieu d'accueil.

L'aménagement de l'infrastructure et l'accès libre aux sections contribuent à susciter les échanges.

Un accueil est organisé au sein même de l'espace dédié aux enfants. Vous avez la possibilité de vous installer et de rester un temps dans le cadre de la transition maison-crèche et d'échanger avec les puéricultrices qui accompagnent votre enfant.

Une tablette est disponible par section, il constitue un support aux échanges pour les parents via la plateforme ABCrèche mais ne remplace en aucun cas la richesse des échanges directs avec le personnel. Ces échanges ne se limitent pas à l'explication du déroulement de la journée de l'enfant. Ils sont envisagés dans un cadre plus large qui nourrit la confiance et contribue au sentiment d'appartenance au projet d'accueil.

4. La fin de l'accueil

Le départ de la crèche (vers un autre milieu d'accueil, pour un retour au milieu familial (après une formation par exemple) ou, le plus souvent, vers l'école...) constitue un moment de changement important où votre enfant et vous-mêmes quittez un univers devenu familier, des personnes avec lesquelles un lien a été noué et un réseau auquel ils ont été progressivement intégrés.

Pour des raisons organisationnelles évidentes, nous vous invitons à informer dès que possible la direction du milieu d'accueil en cas de retard et lorsque le départ de votre enfant est envisagé.

Ce départ est envisagé tenant compte de l'âge de votre enfant, de son évolution (langage, propreté, sociabilité...) et de vos souhaits en tant que parent. Il est anticipé et préparé afin que votre enfant intègre progressivement la perspective du changement.

Une petite fête peut être organisée pour marquer de façon symbolique le départ définitif de votre enfant, annoncer le départ aux autres enfants et permettre une séparation vécue positivement avec les différents membres de l'équipe d'accueil.

5. Le soutien à la parentalité

Nous souhaitons souligner l'importance que nous accordons à la mission de soutien à la parentalité dans ce projet d'accueil.

Soutenir la parentalité, c'est accompagner les parents dans l'exercice concret de leur rôle de parents parce qu'ils sont les premiers à assurer la sécurité de base de leur enfant, sécurité indispensable pour assurer son épanouissement et son entrée dans le monde. L'enfant est au cœur du soutien à la parentalité.

A la crèche, ce soutien passe par une attitude bienveillante à l'égard du rôle des parents et par la possibilité qui leur est offerte, de façon organisée (réunions, ateliers) ou non (au moment où ils en ont besoin), d'échanger et d'être accompagnés, sans stigmatisation, sur les repères éducatifs du projet d'accueil et ceux des familles, notamment sur des questions qui les préoccupent : acquisition de la propreté, passage à l'école, comportements de l'enfant....

À la rencontre de votre enfant

Se mettre en mouvement pour aller à la rencontre des enfants, c'est considérer d'abord que l'activité d'accueil ne se limite pas à la seule nécessité de surveillance mais que son objectif vise le développement physique, psychologique, cognitif, affectif et social des enfants qui sont accueillis.

1. Les espaces de votre enfant

Nous avons déjà évoqué plus haut l'importance que nous accordons aux aménagements de l'espace (intérieur et extérieur) et au choix des équipements afin de garantir la sécurité physique et dès lors l'intégrité physique des enfants.

L'espace est conçu comme un lieu de communication entre les professionnels et les enfants et entre les enfants eux-mêmes. Le choix de sections verticales permet une communication entre enfants d'âges différents où la liberté de mouvements laissée aux enfants les plus grands suppose une vigilance du personnel, la mise en place de certaines règles de vie explicitées et rappelées aux enfants et la délimitation de certains espaces réservés aux enfants les plus jeunes.

L'environnement participe lui aussi à garantir des conditions de bonne santé et de vie saine. Il permet à l'enfant de déployer son potentiel d'exploration en étant rassuré de pouvoir dormir apaisé, de bénéficier de soins en toute tranquillité...

2. Les rythmes de votre enfant

L'enfant a besoin de repères dans le temps. Mais donner une véritable place à chaque enfant en individualisant son accueil invite par ailleurs à respecter son propre rythme.

Reste que certains moments sont récurrents, constituent pour l'enfant des repères temporels et l'occasion d'une relation privilégiée avec l'adulte ou d'autres enfants.

Respecter le rythme de votre enfant c'est aussi pouvoir accueillir l'expression du vécu émotionnel de son enfant et le respecter. Il est important pour nous de pouvoir personnaliser son accueil dès le premier jour. Cela passe par une écoute compréhensive et un accompagnement de ses besoins au jour le jour.

3. Repas et/ou l'allaitement de votre enfant

Les enfants les plus jeunes mangent à la demande. Tandis que les plus grands mangent ensemble à des moments plus définis dans la journée encore qu'il soit envisageable de constituer de petits groupes consécutifs en fonction de l'appétit des uns et des autres.

Si les mamans souhaitent allaiter à la crèche, il leur est possible de le faire en section ou, si elles le préfèrent, dans un local spécifique et chaleureux aménagé à cet effet. Notre volonté est de pouvoir faire en sorte que votre enfant se sente en sécurité dans le milieu d'accueil et de pouvoir adapter ses besoins au lieu proposé pour l'allaitement.

Nous vous informons que si votre enfant arrive après 11h30, il doit avoir mangé, il est nécessaire également d'en informer la crèche avant 8h afin de pouvoir prévoir le nombre de repas.

La cuisine est réalisée sur place, ce qui permet de répondre plus directement aux besoins et participe à l'ambiance générale du milieu d'accueil (présence d'une cuisinière, de bonnes odeurs...).

La composition des menus, adaptée à l'âge des enfants, est établie par l'infirmière de la crèche qui dispose d'une compétence spécifique petite enfance et qui bénéficie du support des diététiciennes de l'ONE. Elle vise une alimentation saine, variée et équilibrée qui privilégie (pas d'exclusivité) les aliments d'origine biologique, issus de circuits courts, d'une agriculture raisonnée et équitable dans la mesure du possible.

Toute demande d'éviction d'aliment pour des raisons de santé doit être accompagnée d'un certificat médical (par exemple : éviction des produits laitiers pour une allergie aux protéines du lait de vache, éviction de toutes les céréales contenant du gluten ainsi que les aliments à base de ces céréales pour une allergie au gluten, éviction du poisson, ...).

Toute demande particulière concernant l'alimentation sera discutée avec la direction.

Hors problème d'allergies nécessitant recours à des laits spécifiques apportés et payés par les parents, le lait est fourni par la crèche (laits standards).

Par souci d'hygiène alimentaire, aucun autre aliment ne peut être apporté en crèche à l'exception du lait maternel congelé en portions individuelles sur lesquelles seront mentionnées le nom et prénom de votre enfant, la quantité de lait prélevée, la date du prélèvement ainsi que celle de la congélation.

4. Le sommeil de votre enfant

Le respect du rythme de l'enfant est fondamental en ce qui concerne le sommeil. On n'oblige pas un enfant à dormir et chacun doit pouvoir aller se reposer s'il en ressent le besoin. **L'accès des parents est libre dans les sections mais on veillera à ce que les parents des enfants les plus grands ne viennent pas chercher leur enfant durant la période de sieste (13h à 15h).** Si l'enfant dort quand le parent vient le chercher, on invite le parent (si possible) à patienter ou à aller faire un tour et revenir plus tard. Du besoin de sommeil manifesté à l'accompagnement d'une sieste collective, le professionnel repère, s'adapte et organise le repos de chaque enfant.

Dans chaque section, 2 chambres sont aménagées pour assurer un confort de sommeil aux enfants.

Les siestes sont systématiquement surveillées, idéalement par quelqu'un installé dans un fauteuil confortable au sein même de l'espace de sommeil. Si ce n'est pas le cas, une surveillance est assurée par quelqu'un qui entre dans la chambre vérifier que tout va bien toutes les 10 à 15 minutes.

5. Le jeu et les activités de votre enfant

L'activité et les jeux « libres » permettent à votre enfant de choisir, de se donner un projet, d'explorer, à son rythme, selon ses goûts, seul ou à plusieurs, dans une grande liberté d'action et sans consigne particulière ... En toute sécurité, sous le regard de l'adulte.

Cela se traduit par des coins symboliques avec un espace de lecture, de dinette, d'un garage pour permettre à votre enfant de développer son imagination et sa liberté de mouvement.

Les activités d'éveil (chant/musique, crayon/peinture, pâte à sel, ...) et de psychomotricité qui sont par ailleurs proposées aux enfants, parfois en collaboration avec un partenaire du réseau, sont adaptées aux compétences de votre enfant et l'invitent dans certains cas à suivre quelques consignes simples pour arriver à un résultat.

De façon générale, l'organisation et la mise en œuvre des activités donnent une place active à votre enfant, favorisent son activité autonome, son expression spontanée, sa confiance en lui. Elles répondent à ses besoins en termes de développement physique, mental, psychologique et social.

Dans cette perspective, des espaces spécifiques (salles d'activités et de psychomotricité, coin cocoon, coin lecture, coin de manipulation d'objets, modules de jeux...) sont proposés et équipés en suffisance de matériel pédagogique (jeux et jouets, livres...) varié, adapté au développement des enfants et sécurisé. Notre volonté est d'aménager l'espace de manière à limiter au maximum les interdits et favoriser les repères de votre enfant.

D'ailleurs, un espace extérieur est aménagé afin de favoriser l'accès de votre enfant dès que le temps le permet afin de pouvoir y mener des activités diversifiées.

Aussi, il existe la possibilité de sorties organisées par la crèche avec les enfants. Ces sorties répondent à des objectifs pédagogiques et font l'objet d'une communication aux parents.

6. La continuité de l'accueil

La notion de « continuité de l'accueil » est centrale.

D'abord parce que la qualité des liens, tissés progressivement entre votre enfant et les personnes présentes à la crèche (personnel et autres enfants), dépend de la continuité qui lui est réservée entre son environnement familial et la crèche.

Assurer cette continuité, c'est veiller à une stabilité et un nombre limité de personnes qui s'occupent de lui et d'enfants qui l'entourent. C'est développer par ailleurs une cohérence dans les pratiques professionnelles et ce dans une recherche permanente de dialogue et de collaboration avec vous car chez nous, les parents sont considérés comme des partenaires.

Cette continuité permet à votre enfant d'anticiper, de prévoir, de développer des repères, de s'attacher, de savoir qui va être avec lui, qui va s'occuper de lui, quand et de quelle façon. C'est aussi pouvoir prévoir un temps privilégié avec votre enfant. Une réflexion spécifique est menée par les équipes sur les sens et la gestion de la continuité dans un contexte de multi-accueil.

De ce point de vue, les sections verticales constituent un atout puisque (sauf exception) les enfants ne changent pas de section: plus grande stabilité des intervenants (fonction « référente ») et cohérence des pratiques professionnelles, stabilité des pièces d'accueil donc des repères spatiaux, stabilité des camarades de jeux qui grandissent ensemble plus longtemps... L'organisation des infrastructures et l'accès des parents aux sections parents concourent également à la continuité d'accueil.

Nous attirons votre attention sur l'importance pour votre enfant d'avoir une fréquentation minimale de la crèche de trois présences par semaine.

Nous souhaitons un système souple et solidaire donnant priorité aux besoins de votre enfant et respectueux de vos obligations, de vos contraintes.

Au travers d'un dialogue, nous vous invitons à pratiquer cette solidarité, en particulier pour les périodes d'accueil motivées par une formation ou un stage.

Pour tous les enfants qui quittent la crèche, la continuité de l'accueil consiste enfin à préparer ce changement en impliquant l'enfant, sa famille et les professionnels concernés.

